



Extrait du Saint Félix, notre village en Picardie (60370)

<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article264>

Conseil Municipal du Mardi 28 mars à 19 heures

- Saint Félix, notre village
- La Mairie
- Compte-rendus des Conseils Municipaux
- Année 2017
-



Date de mise en ligne : vendredi 14 avril 2017

Copyright © Saint Félix, notre village en Picardie (60370) - Tous droits

réservés

[_Pic1]	<p>Mairie de SAINT-FELIX</p> <p>Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Canton de Mouy Communauté de communes du Pays de Thelle Téléphone : 09.66.81.51.84</p>
---------	---

**Conseil Municipal
du Mardi 28 mars 2017 à 19 heures**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures

Absents excusés : Magaly Combes, Edith Leguay (procuration au maire)

Ordre du jour :

Vote des 3 taxes directes locales 2017

Les nouveaux taux sont : Taxe d'Habitation = 13.52% (+0.13), Taxe Foncière (bâti) = 36.93% (+0.37), Taxe Foncière (non bâti) = 71.05 (+0.7), ce qui correspond à une augmentation de 1% des impôts municipaux.

Compte administratif Commune 2016

Le Compte Administratif 2016 présente un excédent de fonctionnement de 160 246,52Euros, un déficit d'investissement de 36 210,88Euros.

Le résultat de clôture est donc de + 124 035,64Euros. Le CM vote à l'unanimité le CA 2016.

Compte administratif Assainissement 2016

Le Compte Administratif assainissement 2016 présente un excédent de fonctionnement de 130 421,92Euros, et un excédent d'investissement de 64 823,07Euros.

Le résultat de clôture est donc de + 195 244,99Euros. Le CM vote à l'unanimité le CA 2016 Assainissement.

Budget Commune 2016

Les dépenses de fonctionnement sont prévues à 550 328Euros, celles d'investissement à 222 672Euros. Le CM vote à l'unanimité le Budget 2017 Commune.

Budget Assainissement 2017

Les dépenses de fonctionnement sont prévues à 158 261Euros, celles d'investissement à 111351Euros. Le CM vote à l'unanimité le Budget 2017 Assainissement.

Accessibilité

La cotisation pour les aides au diagnostic Accessibilité handicapé de l'UMO est fixée à 385Euros.

CCPT (Pays de Thelle)

Après une lettre du sénateur Alain Vasselle, le conseil s'interroge sur l'obligation de céder la compétence assainissement au Pays de Thelle.

En cas de réservation des bus Pass Thelle, le paiement sera demandé pour les personnes qui ont réservé un trajet et qui ne se présenteraient pas.

Le CM refuse de donner la compétence « police » au Pays de Thelle.

Avis d'enquête publique sur l'installation d'éoliennes à Litz/Rémérangles

Le CM se prononce contre l'extension du champ d'éoliennes par 5 contre et 7 abstentions.

Divers

Inscriptions école

Les inscriptions se feront à l'école aux dates suivantes :

Lundi 22 mai et lundi 29 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ; mercredi 10 mai et mercredi 7 juin de 9h à 12h ; ou sur rendez-vous avec la directrice Mme Pouilly au 03 44 07 56 73.

Cartes électorales

Le maire a signé dans la case du titulaire, vengez-vous, signez dans la sienne !

Rappel, pour pouvoir voter, 2 conditions : être inscrit sur la liste électorale, présenter une pièce d'identité si vous n'êtes pas connu(e) du bureau de vote. La carte électorale n'est pas une pièce d'identité, elle ne sert qu'à vous retrouver plus rapidement sur la liste électorale, grâce à son numéro....

Tournoi de football

Un tournoi de football sera organisé le samedi 20 mai au city stade, préparez vos équipes !!!

5 joueurs, 4 catégories : enfants école primaire, élèves collège, adultes (+16 ans), féminines.

Tournoi réservé aux habitants de la commune. Vous pouvez déposer la composition de vos équipes en mairie.

Rendez-vous à partir de 9h au city-stade.

Repas aînés

Il aura lieu le samedi 13 mai à 12h00 à la salle des associations.

Square enfants

Les installations sont interdites au plus de 11 ans (parents y compris...), elles sont prévues pour le poids des enfants

Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est évident que les chiens y sont interdits !!!!!

Pensez à fermer la porte en partant, pour justement, éviter que les chiens y entrent....

Élections

Pensez aux procurations pour le 23 avril et le 7 mai, le motif peut être tout simplement les vacances.

Nouveaux horaires des bureaux de vote : 8h00 à 19h00.

Horaires engins bruyants

L'utilisation des engins motorisés (tondeuses...) est soumise à des horaires (arrêté préfectoral) :

· en semaine : de 9h à 12h et de 14h à 19h

· le dimanche : de 10h à 12h

Déchets verts

Les consignes du Pays de Thelle pour la collecte des déchets verts 2017 sont :

° Les branchages doivent être fagotés et non posés en vrac au sol - longueur maxi 1.20 m - diamètre maxi 4 cm â€” poids maxi 25 kg â€” pas de lien en plastique ou métal

Conseil Municipal du Mardi 28 mars à 19 heures

° Interdiction : sacs poubelles plastiques - contenants sans poignées â€” Big-bag â€”bacs supérieurs à 660 L

° Autorisation : sacs papiers compostables (usage unique) â€” sacs réutilisables avec 3 poignées â€” bacs roulants norme NF EN 840 - poids maxi 25 kg.

° Rappel : ne pas tasser le contenu, ne pas laisser déborder les déchets - En cas d'utilisation de bacs hors norme NF EN 840, leur vidage n'est pas garanti.

Renseignements complémentaires auprès de la CCPT au 03 44 26 99 50.

Le Maire,

Patrick VONTHRON